

NATIONS UNIES
CONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL



Distr.
LIMITEE
E/CONF.53/L.36
15 août 1967
FRANCAIS SEULEMENT

CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LA
NORMALISATION DES NOMS GEOGRAPHIQUES
Genève, 4-22 septembre 1967
Point 11 (a) (i) de l'ordre du jour provisoire

PRINCIPES DE TRANSLITTERATION DE
L'ARABE EN CARACTERES LATINS

Renseignements présentés par le Gouvernement français*

* Nombre d'exemplaires limité; distribution réservée aux participants.

GE.67-17439

donner de meilleurs résultats que les autres méthodes. Le magnétophone portatif devrait faire partie du matériel de tous les enquêteurs sur le terrain. Pour des raisons d'économie, cette méthode pourrait être utilisée conjointement

avec l'enquête topographique normale. Bien entendu, les résultats de la méthode varieront avec les conditions locales mais elle peut s'adapter à presque toutes les conditions imaginables.

PRINCIPES DE TRANSLITTÉRATION DE L'ARABE EN CARACTÈRES LATINS

Document présenté par la France¹

Les principes exposés ci-après concernent la translittération, en caractères latins, des toponymes écrits en caractères arabes, et non la transcription directe de ces toponymes à partir de leur forme orale. La présentation adoptée tient toutefois compte de la valeur phonétique qui s'attache aux caractères arabes eux-mêmes.

Ceux-ci ont été groupés en cinq grands chapitres :

1. Consonnes;
2. Semi-consonnes;
3. Voyelles;
4. Autres caractères arabes;
5. Signes orthographiques auxiliaires.

A l'intérieur des deux premiers chapitres, les caractères arabes sont rangés dans l'ordre traditionnel. Le troisième chapitre fait intervenir les «accents-voyelles» (ou points-voyelles)²; et il a paru nécessaire, pour se rapprocher davantage de la réalité phonétique des toponymes, de

¹ Le texte original de cette communication établi par l'Institut géographique national, a paru sous la cote E/CONF.53/L.36.

² Ceux-ci sont généralement omis dans l'écriture arabe courante et leur nombre limité ne permet pas de noter toutes les variations de la langue parlée; il est souhaitable, cependant, que les graphies arabes des toponymes comportent ces accents-voyelles.

diversifier, quelque peu, les correspondances entre caractères arabes et caractères latins. Un certain nombre de particularités phonétiques ou graphiques ont été groupées dans le quatrième et dans le cinquième chapitre.

Enfin, un sixième chapitre a été consacré à la notation de l'article défini arabe.

Aux caractères arabes, écrits dans la première colonne, correspondent dans la quatrième colonne des notations en caractères latins. Dans une troisième colonne intermédiaire la valeur phonétique des premiers est définie d'une manière aussi exacte que possible, et figurée par un symbole emprunté à l'alphabet de l'Association phonétique internationale³. Dans la cinquième colonne, de nombreux exemples empruntés à la langue courante⁴ illustrent les principes posés⁵ et enfin, à droite, une dernière colonne d'observations donne des renseignements complémentaires sur certains points particuliers.

³ L'emploi de tels symboles constitue, en effet, un élément essentiel de l'enquête toponymique; il présente de plus l'intérêt de faciliter sur le plan international la compréhension des correspondances admises entre écriture et prononciation.

⁴ En principe trois exemples où le caractère occupe une position différente: initiale, médiane ou finale.

⁵ On s'est généralement limité à une seule prononciation.

1. CONSONNES

Caractère arabe	Nom	Phonème représenté ⁶	Notation	Exemples		Observations
ب ب	bâ	b occlusive bilabiale sonore	b	باب	âb	
				بشير	bîr	
				كلب	elb	
ت ت	tâ	t occlusive dentale sourde	t	تاجر	tâjer	
				زيتون	zîtoûn	
				بيت	bît	
ث ث	thâ	θ spirante dentale sourde	th	ثنية	thnîne	
				كثير	kthîr	
				حارث	ħarth	
ج ج	jîm	ʒ spirante palato-alvéolaire (chuintante) sonore	j	جدبان	jediâne	
				مرجة	merja	
				حاج	ħâjj	
	djîm		dj	حجر	ħadjar	
ح ح	hâ	ħ spirante pharyngale sourde	ħ	عمار	ħmâr	
				ساحل	sâhel	
				ملح	melħa	
خ خ	khâ	x spirante vélaire sourde	kh	خميس	khmis	
				نخل	nkhel	
				شبخ	cheïkh	
د د	dâl	d occlusive dentale sonore	d	دشرة	dechra	
				د, 13, ار	derdâr	
				جديد	jdîd	
ذ ذ	dhâl	ð spirante dentale sonore	dh	ذيب	dhîb	
				حاذق	ħâdheq	
ر ر	râ	r vibrante	r	راجل	râjel	
				صخرة	çekhra	
				دار	dâr	

⁶ Chaque phonème est représenté par son symbole dans l'Alphabet phonétique international (API); il est souhaitable que cet alphabet phonétique soit utilisé par les spécialistes chargés de recueillir les toponymes et d'en enregistrer la prononciation.

1. CONSONNES (suite)

Caractère arabe	Nom	Phonème représenté	Notation	Exemples	Observations	
ز	zine	z sifflante sonore	z	زَبْدَة zebda عَرَاب 'azzâb لُوز loúz	Intervocalique.	
س	sine	s sifflante sourde	s	سَقَايَة seqqâya بَسْبَاس besbâs رَاس râs مُوسَى moÛssa قَاسِم kâssem		
ش	chine	ʃ spirante palato-alvéolaire (chuintante) sourde	ch	شَمْس chems مَشْتَى mechta بَبْشُوش bebboûch		
ص	çâd	ʃ sifflante sourde pharyngalisée (emphatique)	ç	صَهْرَاءَ çefra رَصَاص rçâç		
ض	đâd	ð occlusive dentale sonore pharyngalisée (emphatique)	ð	ضَمِيح ðif كُحْرَاءَ khoðra أَرْض arð		
ط	ṭâ	ṭ occlusive dentale sourde pharyngalisée (emphatique)	ṭ	طَبِير ṭir قَنْطَرَة guentṭra حَيْط ḥiṭ		
ظ	ḍâ	ð spirante dentale sonore pharyngalisée (emphatique)	ð	ظَهْر ḍhar مِظَل mḍell مَحْظُوط meḥḍouḍ		Notation identique à celle de l'occlusive dentale sonore emphatique.
ع	'aïn	ʕ spirante pharyngale sonore	'	عَبْد 'abd نَعَجَة na'ja جَمَاع jâma' غَابَة ghâba مَغْرَفَة mgherfa دَبْبَاق debbâgh		
غ	ghaïn	ɣ spirante vélaire sonore	gh	فَارِس fâres ضَعْفَاف çefçâf صُوف çouf		
ف	fâ	f spirante labio-dentale sourde	f	فَدِيم qdîm مَقْطَع meqṭa' فُوؤ foû		
ق	qâf	q occlusive uvulaire sourde	q	قَارَة gâra أَقْدَال agdâl بِرْوَاغ berouâg قَمْرَة guemra بَغْر bguer	Devant e et i.	
ك	kef	k occlusive vélaire sourde	k	كَبْش kebch شَبْكَ chebka مَبْرُوك mabrouk		
ل	lâm	l latérale	l	لِيل lil طَلْحَة ṭalḥa		
م	mîm	m nasale bilabiale	m	مَدِينَة mdîna نَامُوس nâmoûs فُؤْم foÛmm		
ن	noûn	n nasale dentale	n	نَار nâr زَنْقَة zenqa عَيْن 'aïn جَنَان jnâne عَشْرِين 'achrine لَبْن lbene فَكْرُون fekrône		
ه	hâ	h spirante glottale sourde	h	هَدِيَا hdiya بِهِيمَة ḥhîma وَجْه oÛjeh		

2. SEMI-CONSONNES

Caractère arabe	Nom	Phonème représenté	Notation	Exemples	Observations	
و و و	ouâou	w bilabiale	ou	طويل واحد والد	ʔouil ouâhad ouâlid	Diphthongue.
			ou	عود حومة	'aoud haouma	
ي ي ي	yâ	j palatale	y	يامينة ي	yâmina yedd	A l'initiale. Egalement yidd. Intervocalique.
			y	يحيون زاوية	'ayoûn zâouya	
			i	يهوت كديّة	biût koudia	Mouillure des consonnes. Diphthongue.
			î	يعين عين	'aîn 'aïd	

3. VOYELLES

Caractère arabe	Nom	Phonème représenté	Notation	Exemples	Observations		
ا	fatḥa	a antérieure étirée ouverte	a	مَعْرَة	ma'za	L'alif est essentiellement un support ou une lettre de prolongation. Voir ci-dessous les notations particulières des groupes dans lesquels il entre en composition.	
		e centrale d'aperture moyenne	e	كرموس جبل	karmoûs jbel		
ا	kesra	i antérieure étirée fermée	i	مالي	mâlik		
		e centrale d'aperture moyenne	e	جيار من فرحان	jiyyâr men ferḥâne		
و	ḍamma	u postérieure arrondie fermée	ou	زويار	zouyyâr		
		o postérieure arrondie demi-fermée	o	بوش فرج حفرة	kounnâch borj hofra		
ا	alif		non noté				
ا ا ا ا	alif maqqou- ra (alif bref)	a antérieure étirée ouverte	a	أحمد	aḥmed		En finale.
		i antérieure étirée fermée	i	أحمر إمام	aḥmar imâm		
		u postérieure arrondie fermée	ou	أدريس أمر	idris oumm		
		a antérieure étirée ouverte	a	مرس ملق	mersa melqa		
ا ا ا	fatha alif	a: voyelle longue	â	خباز	khebbâz		
ي ي ي	kesra yâ	i: voyelle longue	i	طريف بير	ṭric bir		
		و و و	ḍamma ouâou	u: voyelle longue	ou	أرغوب	'argoûb
o: voyelle longue	ô			دوم تور	doûm tôr		

4. AUTRES CARACTÈRES ARABES

Caractère arabe	Nom	Phonème représenté	Notation	Exemples	Observations	
ء	hamza	non prononcé	non noté	ماء mâ	Ce signe est supporté ordinairement par un alif (le cas échéant par un yâ qui perd alors ses points diacritiques); il a la valeur d'un simple hiatus.	
لا لا لا لا لا لا	lâm alif				Ce n'est qu'une façon d'écrire la lettre «lâm» suivie de la lettre «alif». Se reporter à chacune de ces deux lettres.	
اَ اِ اِوْ اِوْ	tâ marboûta	a antérieure étirée ouverte	a et	شَرْشَارَةٌ صَلَاةُ كُدَيْةُ الرَّمْلِ	cherchâra dâya koudiet er mel	En finale de substantifs ou d'adjectifs. Etat construit.
اَ اِ اِوْ اِوْ	tanouïne	an in un	ane ine oun		En finale, et réservé à l'arabe classique.	
بِ بٍ		p occlusive bilabiale sourde	p		Ces deux caractères ne correspondent pas à des sons arabes, mais peuvent servir à noter des mots étrangers.	
بِ بٍ		v spirante labiodentale sonore	v			

5. SIGNES ORTHOGRAPHIQUES AUXILIAIRES

Caractère arabe	Nom	Phonème représenté.	Notation	Exemples	Observations
وْ وِ وِوْ وِوْ	jezm ou soukoûn	Indique la fin d'une syllabe; la lettre arabe qui le supporte doit se rattacher à la consonne précédente en une seule émission de voix, et par l'intermédiaire de la voyelle brève qui accompagne toujours cette dernière	non noté		
وْ	chedda ou tachdid	Indique que la lettre arabe qui le supporte doit être prononcée redoublée	Redoublement de la lettre ou du digramme représentatif iy	هَمَّامٌ قُوبْبَا بِيَّيَّارٌ	ḥammâm qoubba biyyâr
		Si la lettre arabe surmontée du chedda est un «yâ» ou un «ouâou» (semi-consonnes), et si elle est précédée de l'accent voyelle correspondant: kesra ou damma, il peut y avoir seulement indication d'une voyelle longue	oûou	عَرَبِيَّةٌ كُورِزِيَّةٌ	'arbiya kourziya

5. SIGNES ORTHOGRAPHIQUES AUXILIAIRES (suite)

Caractère arabe	Nom	Phonème représenté	Notation	Exemples	Observations
	oueçla	Indique que l'alif qui le supporte ne doit pas être prononcé	non noté	قاضي البَلَد qâdi el bled	Se place toujours sur un alif initial dit «alif d'union».
	madda	Indique que l'alif qui le supporte doit être prononcé comme un a long	△	آلي âli آخِر âkher	Le madda tient lieu d'alif de prolongation. Egalement âkhir.

6. L'ARTICLE DÉFINI

L'article défini arabe **ال** est invariable; dans l'écriture, il se rattache au mot qui le suit. En caractères latins, on le notera «el», détaché du mot auquel il était lié dans le texte arabe.

Exemples: البِير el bîr, البَار el fâr.

Toutefois, dans la prononciation, la consonne «l» s'assimile aux consonnes suivantes⁷:

Dentales: ت ت ذ ض ط ظ

Sifflantes: ز س ص

Chuintantes: ج ش⁸

Liquides: ر ل ن

⁷ Les lettres arabes correspondantes sont dites «solaires».

⁸ Parfois lettre lunaire.

quand elles se trouvent à l'initiale du mot que précède l'article. Cette consonne est alors prononcée comme si elle était écrite deux fois.

Il est d'usage de noter cette assimilation dans les translittérations en caractères latins⁹.

Exemples: الدَّرُّو بِش ed derouïch الرَّمْلَةُ er remla ech chems.

Par contre, on ne note pas les modifications de prononciation qui se produisent quand l'article précède un mot commençant par une voyelle ou par deux consonnes.

Exemples: المَدْرَسَةُ الكَبِيرَةُ se prononce lemdersa le-kbîra, mais doit s'écrire el mdersa el kbîra.

⁹ L'assimilation peut être indiquée, dans l'écriture arabe, par la présence d'un chedda sur la lettre initiale.

NOMS GÉOGRAPHIQUES EN ÉCRITURE CYRILLIQUE

Document présenté par le Comité international des sciences onomastiques (CISO)¹

Dans ce domaine, n'étant pas slaviste, je désire m'en référer aux débats de la Sous-Commission cyrillique du CISO et à la résolution votée par le Congrès de Munich (1958) [voir annexes I et II].

Je me permets toutefois de trouver éminemment regrettable qu'en l'état actuel des choses, il soit d'usage dans la plupart des pays occidentaux d'employer (je ne prends qu'un exemple) pour le phonème «ʃ» les graphies les plus variées notamment «ch», «sch», «sj», etc., la graphie «sh» étant préconisée par le Comité permanent des noms géographiques (PCGN: Permanent Committee on Geographical Names) de Londres et la Commission des noms géographiques (BGN: Board on Geographic Names) de Washington.

Je crois ne pas me tromper en disant que les linguistes slavistes se servent en l'occurrence d'un seul signe orthographique pourvu d'un accent diacritique «š» et que le même signe est employé en Croatie pour translittérer les noms serbes.

D'autre part, je constate que l'Organisation internationale de normalisation (ISO) [Genève], ayant des représentants dans quelque 50 pays, propose pour la translittération des noms cyrilliques le même système.

De son côté, dans le rapport présenté à la Conférence, la délégation de la République fédérale d'Allemagne, parlant au nom de l'organisme officiel allemand Ständiger Ausschuss für geographische Namen, déclare avoir adopté le système de translittération élaboré par l'ISO et en recommande l'adoption par la Conférence.

La Sous-Commission du CISO (voir sa composition à l'annexe I) s'est d'ailleurs prononcée dans le même sens (voir la résolution à l'annexe II).

Nous nous trouvons ici en face d'un problème difficile et peut-être délicat, qui cependant, à mon avis, doit être envisagé objectivement par la Conférence — et peut-être réservé jusqu'à plus ample information.

Un contact immédiat sera certainement pris à la Conférence même avec les représentants de l'ISO en confrontant les différents points de vue afin de prévoir une solution internationale satisfaisante.

Il va sans dire que la position, à la Conférence, des délégués de l'Union soviétique et d'autres pays slaves, dans une question qui ressort en ordre principal de leur compétence, est d'une importance capitale en vue de la solution du problème. Au cas où la Conférence ne pourrait parvenir à une solution, il me semble qu'il y aurait lieu de prévoir à bref délai une conférence régionale des pays slaves à organiser par l'ONU.

Sous ce rapport je me permets d'attirer l'attention sur les conférences organisées régulièrement par le Comité international d'ononastique slave (International Board on

¹ Le texte original de cette communication, établi par H. J. van Wijer, secrétaire général du CISO, a paru sous la cote E/CONF.53/L.82.